

Partie réservée à l'administration

Calcul du QUOTIENT FAMILIAL :

Revenu Imposable :

Nombre de personnes au foyer :

Nombre de parts :

QF = (Revenu imposable / 12 / Nbre de parts) =

- Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent dossier.
- Je m'engage à suivre les cours et travaux pratiques ainsi qu'à me présenter aux concours et examens pour lesquels une aide m'est allouée par la commune de Saint-Pierre-Lès-Elbeuf.

Date et signature de l'Etudiant(e)
(Précédées de la mention « lu et approuvé »)

Partie réservée à l'administration

Calcul du CONTRAT MUNICIPAL ETUDIANT :

Besoin de l'étudiant – (Bourse d'Etat + Aide Logement) = € / an

Décision de la Commission : Allocation = € / an plancher = € / an
 Rejet motif :

DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT

Le :..... à h.....

- Livret de famille
- Photo d'identité
- Avis d'imposition ou de non-imposition N-1
- Justificatif de domicile (St Pierre les Elbeuf)
- Quittance de loyer pour les étudiants n'habitant pas au domicile des parents pendant la période universitaire
- Relevé de prestations de la Caisse d'Allocations Familiales (étudiant)
(Allocation Logement Social ou Allocation Personnalisée Logement)

- Justificatif des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales
- Justificatif d'inscription pour l'année en cours (certificat de scolarité)
Attention : si un autre enfant dans la famille est également inscrit pour suivre des études supérieures, vous pouvez bénéficier d'une valorisation de votre QF. Merci donc de bien vouloir nous présenter un justificatif
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation d'attribution de la bourse d'Etat ou notification de rejet
- Relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant (adresse de St Pierre les Elbeuf)
- CV

A DÉPOSER AU CAP JEUNES
AVANT LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 (dernier délai)